

A F F A I R E N 24.

OBJET : Jonction Camélias/Montgaillard.

LE MAIRE donne lecture du rapport :

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Le 26 Mars dernier a eu lieu l'ouverture des plis contenant les offres relatives aux travaux d'aménagement d'une jonction entre les Camélias et Montgaillard.

La S O G E S a été déclarée adjudicataire pour un montant de : 1 186 141,03 F.T.T.C. avec un délai de 4 mois.

Le financement de ces travaux sera assurée de la façon suivante :

- Emprunt C.R.C.A. 1982	500 000
- Emprunt C.R.C.A. 1983	500 000

TOTAL	1 200 000
-------	-----------

Je vous demande donc Mesdames et Messieurs d'approuver le mode de financement et de ratifier le marché passé avec la S O G E S.

Je mets la question aux voix.

(La zone est située sur plan)

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

Reçu à la Préfecture
de la Réunion
le 27 Mai 1982